

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021
Rencontre du conseil d'établissement
Le mardi 1er décembre 2020
Rencontre TEAMS

Étaient présents :

Nancy Boyer(directrice)
Annie Barbeau (enseignante)
Marie-Claude Golinvaux (enseignante)
Nathalie Smith (Technicienne service de garde)
Émilie Tremblay-Laroche (parent)
Manon Richard (personnel de soutien)
Valérie Roy (parent)
Ève Robichaud (parent)
Marie-Claude Savard (Public)

Lior Ancelevicz (parent)
François Leblanc (parent)

Absences :
aucune

PROCÈS-VERBAL

1. Mot de bienvenue

Ouverture de la séance à 18h30.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par la préside

C.É.20.12.937 adopté par madame Marie-Claude Golinvaux

3. Adoption du procès-verbal du 3 novembre 2020

Il faut ajouter Madame Robichaud dans la liste des présences et la question a été posée par Madame Robichaud et non par Monsieur Ancelevicz au point 9.

Coquille à corriger : orthographe point 1 : 18h35 suite.

C.É. 20.12.938 adopté par Madame Manon Richard

4. Questions du public

Madame Savard assiste à la réunion. Monsieur Ancelevicz pose la question : « Qu'est-ce qui sera affiché si le parent est appelé par le système ``OLIVIER``? » (CSDGS, appel masqué...)

Madame Boyer s'informer et l'information sera transmise dans l'Express.

5. Suivis du procès-verbal 3 novembre 2020

Le don de 115 \$ a été reçu pour une boîte de recyclage pour les crayons de Terra-Cycle.
Aucun autre suivi pour Madame Boyer, ni pour le SDG.

6. Mot de la direction

1er cas positif cette semaine :

- Il n'y a pas eu de fermeture de classe (aucune possibilité de contagion)
- L'identité des personnes testées positives doit toujours demeurer confidentielle.
- Nous avons reçu des félicitations de la part de la Santé publique.

7. Informations sur les changements au calendrier scolaire

Le 4 décembre : journée pédagogique bassin ajoutée. Les enseignants feront une formation sur l'enseignement à distance.

Le 15 janvier et 19 avril ont aussi été ajoutées à cause la modification au régime pédagogique 20-21.

- Pour ces journées, le SDG sera gratuit (frais de base) pour les élèves ayant utilisés le SDG en pédagogique 1 fois cette année ou ayant utilisés le SDG lors de 2 pédagogiques l'an passé.
- Les parents toutefois doivent payer les frais pour les activités offertes lors de ces journées.
- Madame Robichaud ajoute qu'une mère ne se sent pas à l'aise d'ajouter son enfant pour éviter une surcharge. Nathalie Smith la rassure qu'il y a de la place pour tous.
- Lors des 4 jours de décembre, 17 au 22 décembre 2020 :
 - Un plan de travail sera préparé par l'enseignant pour ces 4 jours. Ce n'est pas de l'enseignement à distance, donc pas de prêt d'outils technologiques.
- Les enseignants seront disponibles sur Teams. Tous les élèves devront être rejoints chaque jour pendant cette période.

8. Budget révisé du SDG

Madame Boyer explique le budget.

- Nous avons pratiquement le même nombre d'élèves
- Hausse d'élèves EHDAA : 13 élèves
- Maternelle 4 ans : Moins d'élèves
- C.S.S. donne 6 000 \$ pour aider les élèves EHDAA
- La contribution parentale est moindre
- Pour les élèves en groupe adapté, le montant est de 1 \$ pour la surveillance du midi.
- Gros changement cette année : Nous serons en déficit. Le transfert de ce déficit dans le budget école pour cette année, est estimé à 37 205 \$ pour des ressources additionnelles. Nous utilisons les TES (au lieu d'éducatrices) dans nos groupes adaptés à cause de la pénurie de personnel et afin de respecter les mesures et la distanciation. Les autres frais sont demeurés les mêmes, messagerie, fournitures, matériels (écouteurs, batterie) achats sans faire d'abus.
- Achat à prévoir bientôt pour améliorer le système d'émetteurs/récepteurs.

- Achat futur : cellulaire avec carte à puces pour accélérer le processus du départ et pour limiter l'attente des parents.

- Sans faire de folies, on fait les achats nécessaires.

- On ne sait pas encore si les sommes versées pour les sorties qui n'ont pas eu lieu seront reprises ou permettront d'éponger le déficit.

- Madame Boyer ajoute le coup de cœur de Nathalie et des éducatrices

C.É. 20.12.939 adopté par Monsieur Leblanc.

9. Formation C.É.

* écoute d'une capsule de 4 minutes.

Le C.É. a beaucoup plus de latitude qu'anciennement.

10. Comité de parents

La prochaine rencontre se tiendra le 23 février 2021.

Voici les sujets abordés à la dernière rencontre.

- Calendrier scolaire
- Critères d'inscriptions
- Régie interne
- Comité EHDAA

Prochain C.É., le 23 février 2021. Cela semble loin pour l'instant. Madame Boyer précise que s'il y a lieu, elle communiquera avec nous pour un C.É. en janvier.

11. Levée de l'assemblée

La présidente souhaite Joyeuses Fêtes.

Levée de la séance à 19h26

Valérie Roy, présidente

Nancy Boyer, directrice